

Parallèlement à ces mesures officielles, des centaines d'entreprises privées se sont retirées d'Afrique du Sud et, en 1985, une crise bancaire a mis fin aux nouveaux prêts internationaux. L'effet cumulatif de ces mesures a aggravé un climat de crise politique et remis en question la capacité d'une économie d'*apartheid* à fonctionner normalement et à long terme dans le cadre de l'économie mondiale.

L'AFRIQUE DU SUD ET L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'Afrique du Sud a toujours été considérée comme ayant une économie forte et industrialisée, disposant d'énormes réserves en ressources naturelles, notamment en or. Le gouvernement de Pretoria a sciemment promu cette image dans les démocraties industrialisées, auxquelles les Blancs d'Afrique du Sud s'identifient. Cependant, malgré un secteur industriel solide, l'économie nationale ressemble davantage, par sa structure, à celle d'un pays en développement qu'à celle d'un pays développé. Le pays ne produit que 5 p. 100 des biens d'équipement nécessaires à son industrie (machines, moteurs, ordinateurs, matériel électrique, produits chimiques et matériel de transport). Les techniques vitales lui viennent des pays industrialisés qu'il doit payer en exportant des matières premières ou en empruntant des capitaux sur les marchés internationaux.

Pendant les années 1960 et au début des années 1970, grâce au cours élevé de l'or (aujourd'hui encore, ce produit représente 40 p. 100 des recettes d'exportation) et à sa bonne cote de solvabilité, l'Afrique du Sud s'est assuré de fortes rentrées de capitaux étrangers et un taux de croissance élevé. Toutefois, après les émeutes de Soweto en 1976, les financiers internationaux ont commencé à douter de la stabilité politique du pays. Les capitaux ont continué d'affluer, mais les investisseurs ont préféré consentir des prêts plutôt que d'acheter des actions, et les prêteurs ont préféré le court terme au long terme. La confiance des entreprises a vacillé, s'est rétablie, mais s'est finalement effondrée après les troubles politiques qui ont débuté en 1984.

Les manifestations ont pris une telle ampleur que le gouvernement a perdu le contrôle de vastes régions du pays, pour ne le reprendre qu'en imposant l'état d'urgence, en juin 1985, état d'urgence reconduit l'année suivante. Plus de 30 000 personnes ont été détenues, près de la moitié était des enfants. Très peu des personnes arrêtées ont été officiellement inculpées ou jugées, et toutes les organisations anti-*apartheid* ont été frappées de restrictions ou d'interdiction.

Les conséquences économiques et politiques de ces événements ont redéfini la politique internationale envers l'Afrique du Sud. Les États-Unis, la CE et le Commonwealth ont appliqué à son égard des restrictions en matière de commerce et d'investissement, même si ces dernières n'ont été qu'un pâle reflet des sanctions tous azimuts recommandées par la majorité des membres de l'Assemblée générale de l'ONU. La viabilité à long terme de l'économie sud-africaine a subi un coup plus dur encore, car la communauté internationale des affaires lui a retiré ses investissements à un rythme sans précédent.

Aujourd'hui, cette économie connaît de graves problèmes. L'inflation ne cesse de s'aggraver. Le chômage frappe plus d'un Noir sur trois, et le rand souffre d'une faiblesse chronique. La croissance réelle par habitant a chuté, passant d'une moyenne de 5,8 p. 100 dans les années 1960 à 3,3 p. 100 dans les années 1970, puis à 1,8 p. 100 dans les années 1980. On prévoit une baisse des revenus par habitant au cours des cinq prochaines années. Ces chiffres ne reflètent pas la désolation et la pauvreté croissantes qui sévissent dans les bantoustans et les cités noires surpeuplées où vit une population noire urbaine toujours plus nombreuse. De plus en plus, les Blancs les plus pauvres commencent à subir les contrecoups de la crise économique. La stagnation semble maintenant inhérente au système de l'*apartheid*.

LA DÉCENNIE DU DÉSINVESTISSEMENT

Depuis longtemps, le rôle des compagnies étrangères établies en Afrique du Sud est sujet à controverse. Pendant des décennies, les bas salaires et la répression des syndicats leur ont permis de réaliser des bénéfices considérables. Au cours des années 1970, dans le cadre des pressions exercées sur les multinationales, des codes de conduite servant à mesurer la performance des entreprises en ce qui concerne les salaires, les relations de travail et l'effet sur la communauté en général ont été rédigés. Ces codes d'application facultative, qui ont été élaborés aux États-Unis, en Europe et au Canada, visaient à pousser les entreprises étrangères à montrer l'exemple en favorisant la promotion des Noirs. Selon ces codes, en affichant une bonne performance en la matière, les entreprises justifieraient leur décision de rester en Afrique du Sud.

Malgré ces tentatives pour améliorer la situation des travailleurs noirs, le mouvement anti-*apartheid* (surtout aux États-Unis et en Grande-Bretagne) a exercé de fortes pressions sur les compagnies étrangères pour qu'elles se retirent d'Afrique du Sud. Lorsqu'à ces pressions se sont ajoutés les événements dramatiques diffusés tous les jours par les télévisions du monde entier et les sombres perspectives économiques, les sociétés étrangères sont devenues légion à quitter l'Afrique du Sud. Entre 1982 et 1987, près de 180 entreprises américaines et plus de 100 entreprises européennes sont parties de ce pays. Au total, 410 compagnies avaient désinvesti à la fin de 1987, encore que la plupart étaient des petites entreprises. Ces retraits ont eu une incidence psychologique considérable, accentuée par le fait que l'architecte du code américain pour la promotion des Noirs sud-africains, le pasteur Leon Sullivan, a publiquement renoncé à son oeuvre. Les conséquences économiques ont été moins évidentes en raison de la façon dont les désinvestissements se sont effectués.

À quelques exceptions près, le désinvestissement a consisté en une réorganisation stratégique plutôt qu'en un retrait complet des entreprises concernées. Plus de 80 p. 100 des usines ont été cédées à des sociétés ou à des gestionnaires sud-africains. Dans la plupart des cas, les compagnies qui désinvestissaient ont conclu des contrats de licences, de distribution et de franchises; elles ont également pris d'autres dispositions qui pourraient leur ouvrir des options de rachat dans l'avenir. En établissant ces relations à distance — connues sous le nom de «liens sans participation» (*non-equity links*) —, ces compagnies ont protégé leurs positions sur le marché tout en évitant les pressions et les obligations inhérentes à une présence directe.